

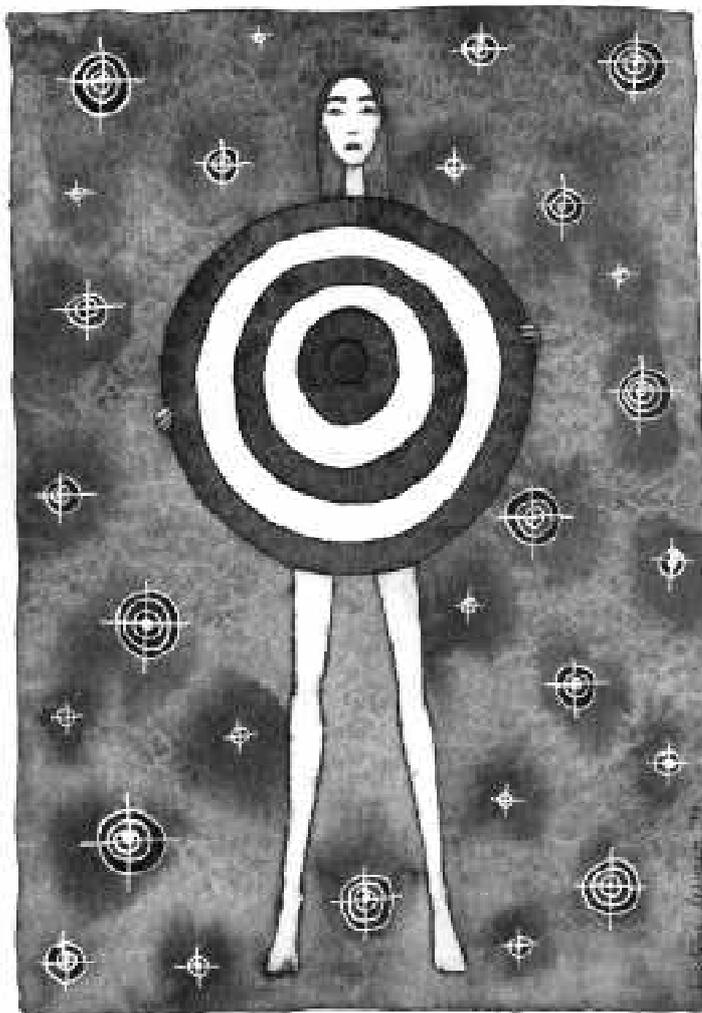


# Terres Civiles

La non-violence au quotidien

Trimestriel d'information et d'échanges édité par le Centre Martin Luther King

Mars 2001 - No 12



J.A.B. 1004 LAUSANNE  
Retour: CMLK, Rue de Genève 52

## Des femmes dans les conflits armés

Loi fédérale sur l'armée ? Ce sera non !

Non-violence à l'école ? Un effort conjugué au quotidien

SOMMAIRE

- 3 Le billet du comité
- 4 Quelle place pour les volontaires au CMLK ?
- 5 Coup de chapeau à Roger Gaillard
- 6 Exposition « Un poing, c'est tout ? »
- 7 Le CMLK sur Internet
- 8 Quatre visages au comité du Centre
- 10 Un scrutin populaire explosif le 10 juin
- 12 Informations brèves
- 13 Service civil : où trouver les permanences de conseil du CMLK ?
- 14 Décennie de la non-violence : entretien avec deux enseignantes engagées
- 16 LE DOSSIER : Des femmes dans les conflits armés
- 19 Courrier de nos lectrices et lecteurs
- 20 Centre de documentation
- 22 Formation à la non-violence active
- 24 Invitation à l'AG du 16 juin

IMPRESSUM

« **Terres civiles** » est un trimestriel édité par le Centre Martin Luther King, association romande sans but lucratif pour la non-violence active. Abonnement : Fr. 25.- par année ou compris dans la cotisation de membre.

Le CMLK vit pour l'essentiel des contributions de ses membres et de personnes sympathisantes. Cotisation annuelle : Fr. 60.- et Fr. 30.- pour les « petit budget ». Les dons et autres soutiens sont les bienvenus.

**Responsable de la présente édition :**

Jean-Philippe Jeannerat, 2502 Bienne

**On apporte leur contribution :**

Sandrine Bavaud, Philippe Beck, Sylvie Berrut, Blaise Curtenaz, Violetta Fasanari-Bourquin, Gilles Falquet, Caroline Gabi, Roger Gaillard, Jeanne Golay, Fanny Jaquet, Olivier Lange, Michel Mégard, Dina Pomeranz, Anita Thomas

**Impression :** Imprimerie coopérative CRIC-Print, 1700 Fribourg

**Pour nous contacter :**

Centre Martin Luther King  
52, rue de Genève  
1004 Lausanne - CH  
Téléphone : 021661 24 34  
Télécopieur : 021 661 24 36  
Courrier électronique: info@cmlk.ch  
Sur Internet: http://www.cmlk.ch  
Compte postal: 10-22368-6

EDITORIAL

# Paix et sécurité

## Turbulences politiques annoncées

*Le refus populaire écrasant de l'initiative « Oui à l'Europe » inaugure, assurément, une ère politique nouvelle, dont on ne sait toutefois pas encore ce qu'elle sera, mais qui devrait déboucher sur une vaste recomposition du contexte politique. Et, dans les deux ans qui viennent, le peuple sera amené à trancher maintes questions cruciales en matière de politique extérieure, de paix et de sécurité.*

Dimanche 10 juin déjà, un double scrutin référendaire décidera du sort de la révision partielle de la loi sur l'armée et l'administration militaire. Nous rappelons en page 10 pourquoi le CMLK a décidé, dès le lancement du référendum « pour une politique de paix contre les engagements guerriers », de rejeter en l'état la participation de troupes suisses à des opérations internationales de soutien à la paix.

Ces prochaines semaines, Samuel Schmid, le nouveau ministre de la défense, mettra en consultation le plan directeur de l'Armée XXI. Après l'échec de l'initiative pour une réduction des dépenses militaires, il est en position de force pour moderniser l'armée, qu'il veut hisser au niveau des appareils militaires de l'Union européenne. C'est l'objectif de l'«interopérabilité» des forces. Cela coûtera cher mais, selon l'issue des votations du 10 juin, cette modernisation pourrait lui donner du fil à retordre, ce dont nous ne nous plaindrons pas. Si *Terres civiles* comptait consacrer son premier dossier 2001 à l'approche des politiques de défense, sous la direction de *Gilles Falquet* et *Jean-Pierre Hurni*, des circonstances malheureuses nous obligent à en reporter la publication à notre prochaine édition. En lieu et place, *Anita Thomas* aborde divers aspects de la situation des femmes dans les conflits armés. Un champ de recherche appelé à gagner en importance dans le domaine de la prévention et de la résolution des conflits.

D'ici à l'automne, les Chambres fédérales auront traité les deux initiatives du *Groupe pour une Suisse sans armée*, l'une proposant la suppression de cette dernière, l'autre l'instauration d'un service civil volontaire pour la paix. Vu les rapports de force au parlement et le raidissement à droite des partis du centre, l'issue des débats ne fait aucun doute : les deux initiatives seront rejetées sans contre-projet. Votation le 2 décembre ou au printemps 2002. *Terres civiles* y reviendra.

Année politique chargée et turbulences annoncées, s'agissant des domaines qui nous intéressent. La modestie de notre organisation ne nous permettra d'influencer ces débats que marginalement. Pour notre CMLK, la priorité est ailleurs. A l'ouverture de la *Décennie pour une culture de la non-violence et de la paix*, nous persévérons dans notre démarche préventive et éducative. Petits pas et menus changements qui aident à naître, sur le champ de bataille de la vie quotidienne, la société de paix et de justice que l'humanité civile poursuit de sa quête. Merci à chacune et chacun d'entre vous de persévérer avec nous !

*Jean-Philippe Jeannerat,*  
*responsable de l'édition*

# Décennie de la non-violence - Quels projets pour le CMLK ?

*Sur proposition des lauréats des prix Nobel de la paix, l'ONU a donc proclamé les années 2001-2010 « Décennie internationale de promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde ». Une promotion plus nécessaire que jamais et une occasion fondamentale pour le Centre Martin Luther King de valoriser ses objectifs et de renforcer ses moyens d'agir.*

Depuis sa fondation, voici 33 ans, le Centre M. L. King a accumulé des compétences incontestables. Malgré ses modestes moyens, l'équipe actuelle souhaite relever le défi de cette décennie appelant à la paix. Toutefois, organiser un plan d'action sur dix ans n'est pas encore à notre portée. A côté des urgences imprévisibles, auxquelles il faudra faire face, le comité devra définir ses priorités. A l'heure actuelle, l'engagement auprès des enfants, notamment en milieu scolaire, est considéré comme prioritaire avec les conseils et les appuis aux personnes se destinant au service civil. Car les enfants sont souvent les premières victimes des violences et parce que l'école est devenue un lieu de socialisation dont l'influence est (au moins) aussi marquante que celle de la famille. Sur ce sujet, lisez en page 14 l'entretien avec *Caroline* et *Fanny*, deux enseignantes proches de notre démarche.

## ***Pour commencer : améliorons ce que nous faisons déjà !***

En continuité avec les activités développées ces dernières années, nous entendons améliorer trois aspects de notre intervention : la formation, l'exposition « Un poing, c'est tout ? » et notre centre de documentation.

Du côté de la formation, l'objectif est de parvenir à une reconnaissance des Départements cantonaux de l'instruction publique. A cet égard, une petite enquête est en cours auprès des formateurs et formatrices qui collaborent avec le centre. Ils nous aident à mieux nous situer sur le terrain, à voir quels sont les besoins. La légitimité recherchée devrait nous permettre de mieux nous profiler face aux écoles, pour travailler aussi bien avec les élèves que le corps enseignant et les parents. En outre, nous espérons trouver

une place au sein des nouvelles Hautes écoles pédagogiques (HEP).

L'exposition « Un poing, c'est tout ? » connaît un véritable succès. En ce début d'année, elle a été montrée en Valais. D'autres lieux de Suisse romande sont déjà fixés. Il s'agit de poursuivre sa promotion, voire de traduire les textes en allemand, car des demandes provenant de Suisse alémanique et même d'Allemagne font ressortir une attente. *Roger Gaillard* continuera à assumer la gestion de cette exposition : on lira sa contribution en page 6.

Le centre de documentation et son catalogue informatisé continueront, bien entendu, à se développer, particulièrement grâce à l'aide de deux bénévoles fidèles au CMLK : *Jeanne Golay* et *Michel Mégard*. Désormais mis en évidence par *Non-violence actualité*, notre catalogue touchera un plus large public. Toujours dans le but de valoriser nos acquisitions, la bibliographie « Du bon usage des conflits ! » vient d'être remise gratuitement aux associations de parents de l'ensemble de la Suisse romande. Édité en janvier 2000, ce précieux support commenté avait été alors transmis aux écoles.

## ***La recherche cruciale du financement***

De façon à améliorer la qualité de nos services et à mettre fin à la précarité financière du centre, une politique plus active de recherche de fonds va être mise sur pied – c'est là notre priorité existentielle en cette année 01 ! Quand elle commencera à porter ses fruits, nous pourrons mieux planifier la mise en oeuvre de nos objectifs. Nous comptons présenter de premiers résultats positifs lors de notre assemblée générale, qui se tiendra à Lausanne le samedi 16 juin. Pensez à réserver la date dans votre agenda !

Bien entendu, si nous voulons nous engager

d'avantage dans cette décennie d'une culture de la non-violence et de la paix, de nouvelles idées pour appuyer la non-violence doivent encore être développées. Que les enfants puissent réellement en recevoir le meilleur ! Y contribue désormais notre site Internet qui a été élaboré de manière très professionnelle et avec beaucoup d'enthousiasme par *Olivier Lange* en ce début d'année. Un outil d'échanges précieux et porteur d'une ferme conviction : nous vous le présentons en page 7.

*Sandrine Bavaud, secrétaire du CMLK*

## **Merci à vous !**

Toute l'équipe du CMLK profite de remercier nos généreux donateurs et donatrices, nos souscripteurs et souscriptrices, nos membres ainsi que nos abonné-e-s. Ensemble, nous contribuons à la continuité du Centre Martin Luther King et surtout à la promotion de la non-violence active.

Pour différentes raisons, il n'a pas toujours été possible de vous remercier personnellement durant l'année 2000 : surcharge de travail, problèmes informatiques, écritures énigmatiques, etc. Néanmoins, lors de chaque versement, nous nous sentons vraiment soutenu-e-s dans notre travail. Nous tenons donc vivement à vous remercier.

# Année internationale des volontaires 2001

## Quelle place pour le CMLK ?

L'engagement volontaire est une dimension fondamentale du Centre Martin Luther King. Lors de sa création, une petite équipe de militantes et militants se sont réunis pour faire une place à la non-violence. Par la suite, de nouvelles personnes s'y sont jointes. Rapidement, un secrétaire a été engagé en la personne de Michel Grenier, moyennant une rémunération symbolique.

A ce jour, le Centre compte deux secrétaires salarié-e-s, qui se répartissent 120% d'un emploi à temps plein et sont entouré-e-s de nombreux bénévoles : 2 pour le centre de documentation ; 15 pour les consultations sur le service civil ; 3 pour le comité de rédaction de *Terres civiles*, auxquelles il faut ajouter des rédacteurs et des rédactrices variant selon les sommaires ; 5 à 7 personnes sont disponibles pour des activités ponctuelles (pliage, envois en nombre, téléphones, etc.) ; la mise sur pied de l'exposition « Un poing, c'est tout ? » et sa surveillance ont attiré 25 volontaires ; le groupe de travail pour la formation réunit 3 bénévoles et compte une dizaine de formateurs et formatrices qui vont sur le terrain en étant bien souvent uniquement défrayés ; enfin, les 4 membres du comité.

Analysé de près, le CMLK est donc bien vivant et, surtout, il repose sur un fonctionnement démocratique. Il cherche à stimuler la participation de ses membres au niveau de la réalisation et de l'évaluation des projets. Toutefois, les secteurs d'activité s'agrandissent et se diversifient avec le temps. Outre la recherche d'une participation accrue, le Centre doit également tenir compte de l'évolution des attentes. C'est pourquoi il est nécessaire de trouver continuellement de nouvelles personnes bénévoles. Certaines nous rejoignent, d'autres nous quittent, d'autres encore deviennent personnes de référence. Circulation nécessaire, qui permet à de nouvelles personnes de prendre leur place (prise de parole, réalisation d'initiatives) et de s'intégrer sans être confrontées aux « dinosaures ». Une juste balance entre anciennes et nouvelles est ici primordiale.

Aujourd'hui, le CMLK n'a plus vraiment de politique à l'égard des bénévoles. Le comité devrait s'y atteler sous peu. Une occasion pour mieux penser cette *Année internationale du volontariat*, dont les objectifs principaux sont les suivants : reconnaître le travail accompli par les bénévoles, mettre en relation les organisations qui engagent des volontaires, promouvoir le volontariat, recruter de nouveaux volontaires. *Action Bénévole* nous a déjà contactés pour que le CMLK ratifie une « Charte des associations d'utilité sociale qui œuvrent pour l'intérêt général ». Il sera nécessaire de respecter la spécificité des attentes de l'ensemble des bénévoles. S'il est proposé d'établir un cahier des charges pour les bénévoles, au même titre que pour le personnel professionnel, il pourrait y avoir une résistance légitime des personnes actives au sein du Centre depuis de nombreuses années.

### *Tenir compte des enjeux propres au bénévolat*

Il est clair que l'État tend à se désengager en s'adressant à des associations d'utilité publique tout en cherchant à contrôler les domaines reposant largement sur le volontariat. Un désengagement qui fait davantage appel aux femmes, puisque ce sont elles qui, en premier lieu, travaillent gratuitement, que ce soit dans la sphère privée ou publique. Ce travail gratuit est rarement reconnu, contrairement à celui plus prestigieux, effectué dans les comités directeurs d'association. Des comités où les hommes sont généralement sur-représentés, tout comme dans la sphère professionnelle. C'est pourquoi le bénévolat doit aussi être pensé en relation avec une répartition plus équitable du travail rémunéré. Il devrait être défini comme une responsabilité citoyenne et non en vue d'une ouverture professionnelle. Cela signifie un partage du travail bénévole et du travail rémunéré et, d'autre part, la possibilité pour l'ensemble des bénévoles de devenir des militant-e-s

des associations dans lesquelles ils/elles s'engagent.

Tout en restant critique face au bénévolat, il apparaît que l'apport des bénévoles est précieux et enrichissant. Les bénévoles permettent non seulement au CMLK de poursuivre son but mais apportent aussi aux secrétaires un soutien précieux, bien que l'encadrement des bénévoles exige du temps : les accueillir, les valoriser, leur permettre de développer leurs compétences, etc. Du temps, mais aussi l'amélioration de la promotion de la non-violence active. Du temps, avec tous ces moments de partage réjouissants.

*Sandrine Bavaud, secrétaire du CMLK*

### **Le CMLK se réjouit d'accueillir pour un engagement bénévole :**

- ✓ une personne pour la gestion de notre fichier d'adresses et effectuer des remerciements
- ✓ plusieurs personnes pour élaborer et concrétiser une politique de recherche de fonds
- ✓ de nouveaux membres pour son comité et/ou pour les différents groupes de travail
- ✓ une personne pour tenir des statistiques, notamment en lien avec la comptabilité
- ✓ une personne pour la mise en page de "Terres Civiles"
- ✓ un ou une graphiste pour la bannière de notre site Internet
- ✓ une personne pour mettre à jour régulièrement le site

# Roger Gaillard quitte le secrétariat du CMLK

**Depuis mai 1997, tu as donné le meilleur de toi même au service de notre cause. Aujourd'hui, cher Roger, tu t'en vas vers d'autres plages et nous voici un peu orphelins.**

Il se dégageait de toi une sorte de bonhomie, de bienveillance, même quand tu étais fatigué ou préoccupé. Vrai, les deux postes au secrétariat du CMLK ne sont pas une sinécure, ils impliquent un engagement total de la personne, des dons d'humanité, d'écoute, d'initiative – une présence réelle.

Tu as fait preuve de toutes ces qualités, en lançant notre nouvelle revue, *Terres civiles*. Succédant au « K. comme King » de bonne mémoire, voilà un trimestriel qui a su ouvrir de nouveaux horizons au CMLK, à ses lectrices et lecteurs. Dans ses pages, on a découvert de remarquables interviews – Édouard Brunner, Georges Haldas, Fernand Cuhe, pour ne citer qu'eux – des réflexions politiques déterminantes, des prises de position de valeur.

En m'associant à l'équipe de rédaction, tu m'as fait confiance, Roger, tu m'as entendue. Tu as aussi accepté de publier dans *Terres civiles* mes articulets d'humeur ou autres, rédigés en mon langage simple et familier.

L'état des finances du CMLK, toujours problématique, ne t'a jamais laissé indifférent. Avec nous, tu as aussi beaucoup donné et payé de ta personne, en multipliant appels et initiatives.

Avec l'exposition « Un poing c'est tout ? » et son succès au Forum de l'Hôtel-de-Ville à Lausanne en mai 2000, tu as contribué à une meilleure diffusion de la non-violence active, par une pédagogie subtile et efficace. Cette exposition est itinérante et tu en assumeras heureusement le suivi dans le futur également. (J'ai arrosé et admiré, au Forum, ton « arbre à palabres », le bonsaï : voyage-t-il encore avec toi ?)

Le service apporté aux objecteurs de conscience et autres personnes intéressées au service civil, but premier du CMLK, n'a pas été négligé, ni l'accueil ou la communication. Et notre secrétaire, hélas sortant, a amélioré, pour autant que les faibles moyens du CMLK le permettaient, le secteur informatique du secrétariat en s'attelant à sa modernisation.

Certes, dans toutes ses tâches, Roger a été secondé par des secrétaires hors pair : d'abord *Béatrice Crabbé Béguin*, puis aussi *Sandra Antrilli*, plus récemment par notre « passionaria » Sandrine, ainsi que des collaboratrices et collaborateurs bénévoles. Je ne sais s'il possédait le noble art de faire travailler les autres, en tout cas, lui, il a bien travaillé. Nul doute que nous le regretterons beaucoup et que nous ne l'oublierons pas. Nous lui souhaitons bonne route et bon vent.

**Merci à toi, Roger, « petit-père » barbu, tu me manqueras.**

*Violetta Fasanari Bourquin,  
membre du comité du CMLK*



Photo Malice  
Roger Gaillard en train de pratiquer un art martial non-violent : le duel à la feuille d'automne, avec sa fille Apolline, 3 ans

## « Un poing, c'est tout ? » – Notre exposition déménage

*Elle est comme le furet de la chanson, le furet du bois Mesdames : « Il est passé par ici, il repassera par là. » Si vous l'avez manquée lors de sa création au Forum de l'Hôtel de Ville à Lausanne en mai 2000, puis à Prilly en décembre, à Sion en février dernier, sachez que vous avez encore une chance de voir l'exposition « Un poing, c'est tout ? » ce printemps sur la Riviera vaudoise et dans le canton de Genève.*

Dans les écoles de nos contrées, la violence est souvent davantage verbale que physique. Elle s'exprime par des grossièretés, des insultes, des marques d'irrespect, que les bien-disants nomment des « incivilités », bien plus souvent que par des coups. Tant mieux, sauf que certains mots peuvent blesser autant, voire davantage, que des gifles.

C'est pourquoi, dans le district de Vevey-Montreux, le GRAPA, *Groupe d'actions préventives auprès des adolescents*, a décidé de mettre sur pied une série d'animations consacrées à la violence verbale, pendant toute la durée du mois de mars. Notre exposition sera le cœur de ces animations et sera installée dans la **Maison Hugonin**, au centre de **La Tour-de-Peilz**, Grand-Rue 60. On pourra la visiter **du 5 au 31 mars 2001**, selon les horaires suivants :

- du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h
- le samedi de 10h à 16h
- en nocturne le mardi jusqu'à 20h

**Pour des renseignements et des visites guidées de groupes et de classes, merci de vous annoncer au 021 977 01 39 ou 079 306 58 01**

Dans le **canton de Genève**, c'est le *Centre de rencontres et loisirs de Chêne-Bougeries* qui accueillera l'exposition après les vacances de Pâques, en collaboration avec le **Collège de la Gradelle**. Elle sera installée dans l'Aula de ce dernier **du 23 avril au 12 mai 2001**. Le Centre de rencontres et loisirs organisera différentes animations en complément à l'exposition.

**Pour tout renseignements et visites, merci de vous adresser au 022 349 44 49**

Sauf dans le cas d'une nouvelle réservation de dernière minute, notre furet non-violent reprendra son souffle en attendant la rentrée scolaire 2001. Grâce au soutien financier du *Fonds de projets de la Fondation Éducation et Développement (FED)*, nous profiterons de cette pause pour apporter à l'exposition quelques retouches et améliorations. Il s'agira notamment de renforcer l'interactivité des parties qui concernent l'obéissance et le conformisme (expérience de Stanley Milgram) ou encore la médiation. D'autre part, en collaboration avec la FED, nous créerons une mallette pédagogique qui circulera avec l'exposition, pour permettre aux enseignants de mieux préparer la visite et de la prolonger en classe.

Signalons encore le remarquable soutien que les *Banques Raiffeisen* continuent à apporter à l'exposition « Un poing, c'est tout ? », en

éditant gratuitement flyers et affiches pour les différents lieux de passage. Notre tournée est également subventionnée par le service Jeunesse de l'Office fédéral de la culture. Ces bonnes fées, parmi d'autres, nous encouragent à persévérer, à trouver des idées de promotion, d'animation et d'interventions pour que les idéaux de la « Décennie non-violente » 2001–2010 ne restent pas des mots creux.

Pour les montages à venir de l'exposition, il nous serait utile de trouver dans les régions romandes des volontaires disponibles une ou deux journées par mois. Si cela vous intéresse, merci de me l'annoncer au 021 728 07 55 ou par courrier électronique à [rgaillard@smartfree.ch](mailto:rgaillard@smartfree.ch)

*Roger Gaillard, animateur et journaliste*



Dans le cadre de l'exposition, adultes et enfants peuvent s'exprimer par le dessin.

# Le CMLK sur la toile

*Le site du CMLK sur la Toile<sup>1</sup> a été augmenté et reformulé. Il est présent à l'adresse <<http://www.cmlk.ch>>. Allez-y butiner et n'hésitez pas à formuler vos propositions d'amélioration. Un site sur la Toile est en gestation permanente et il peut devenir aussi un lieu d'interaction, voire un lieu de résistance électronique, par la parole sensée et vivante contre l'information inerte et souvent commerciale.*

« Un clic », voyons, de quoi s'agit-il ? Le site est organisé selon quatre axes : service civil, formation, documentation, informations et activités du Centre. Ces axes correspondent habituellement à une audience particulière, à un usage spécifique du site. Dès lors, que trouverai-je sur ce site ? Entre autres :

- Le catalogue informatique du Centre de documentation est disponible en ligne. Il s'agit d'une somme remarquable, patiemment alimentée et constamment mise à jour par *Michel Mégard* et *Jeanne Golay*, qui représente l'entier du contenu de la bibliothèque du CMLK.
- Les adresses des permanences de service civil.
- Le plan et le calendrier des formations, ainsi qu'un formulaire d'inscription.
- Les éditions en cours et passées du journal *Terres Civiles* sous forme électronique.
- Des informations sur l'exposition « Un poing, c'est tout ? » et sa tournée.
- Les entretiens avec *Fernand Cuche* et *Georges Haldas*, d'autres articles choisis.
- Des liens vers des sites partenaires et vers d'autres ressources documentaires, des informations pratiques, un formulaire de contact.

## ***Les internautes ne lisent pas le contenu... mais le parcourent !***

Une remarque quant à la rédaction pour la Toile : si la méthode de rédaction ne change guère, la forme de la narration change dans une part importante. Les internautes, lectrices et lecteurs de la Toile, ne lisent que rarement l'intégralité du texte diffusé.

Pourquoi cela ? Parce que l'internaute parcourt généralement un site en cherchant une information spécifique ; ainsi, il souhaite en premier lieu déterminer si le contenu qui

apparaît à l'écran est en adéquation avec ce qu'il cherche, s'il est pertinent. Pour répondre à cette attente, le rédacteur cherchera la formule la plus simple en morcelant l'article traité par sujet abordé. Chaque sujet devient ainsi un nouveau document, lié aux sujets connexes par un lien.

## ***Un lieu d'interaction ?***

L'objectif principal de la mise à jour du site était d'étoffer la présentation du CMLK et de ses activités, ainsi que de permettre un accès direct au précieux catalogue du centre de documentation en ligne. Une bonne partie de cet objectif est réalisée et le processus se poursuit.

Cependant, l'essentiel est peut-être encore à faire. Car un site devrait être vivant et non une vitrine statique. De plus, paradoxalement, la non-violence me semble être l'aspect le moins facilement accessible aux non-initiés sur notre site. Qu'est-ce que la non-violence ? La résistance civile ? Le courage du conflit ? La Rose Blanche ? Ne vit que ce qui résiste ? C'est inattendu et comment l'entendre, à l'heure de mon individualisme automatique, de mon devoir de consommation et de la réussite scolaire, du confort et de l'intelligence du conflit évité !

Qu'est-ce que le Centre Martin Luther King pour la non-violence active ? Pas évident de songer aujourd'hui à mettre d'emblée en relation ces notions, sans connaître l'action de résistance non-violente de *Martin Luther King* ni savoir qu'elle fût semblable dans son inspiration à celle que soutenait *Gandhi*.

Mais alors, le site du CMLK ne pourrait-il pas devenir un lieu d'interaction d'une petite communauté active sensible à la non-violence ? Il suffirait d'essayer ! Et si chacun de nous adressait un petit message pour exprimer comment il perçoit la non-violence au quotidien à l'adresse électronique <[webmaster@cmlk.ch](mailto:webmaster@cmlk.ch)> ? Selon l'enthousiasme, nous pourrions commencer par alimenter une partie du site avec ces contributions.

Le site est ouvert à toutes les propositions, toutes les interactions. Manifestez-vous et... investissez ce média ! Le secrétariat appréciera que vous indiquiez en plus, les mots-clés, un titre et une description de l'article en deux lignes. Si vous avez un accès à la Toile et que vous avez un souhait particulier, précisez les liens depuis d'autres pages du site que vous souhaiteriez faire établir : une copie d'écran sur papier suffit, avec une indication manuscrite du lien à créer.

***Qui souhaite travailler avec moi ?***

Le site a été initialement construit par *Etienne Schaufelberger*. J'ai consacré ces deux derniers mois à l'enrichir. Aujourd'hui, je recherche de l'assistance pour poursuivre la mise à jour du site, je ne pourrais plus le prendre en charge seul. Si vous souhaitez participer à cette aventure, n'hésitez pas ! Et si vous pensez que vous ne saurez pas entrer dans la Toile, ne vous y trompez pas, je vous assure que vous y frapperez bientôt des caractères comme sur votre Remington... Je m'y engage ! La ligne graphique aurait aussi besoin de quelques raffinements, dans les couleurs et la construction. Toutes les propositions sont donc les bienvenues. A bientôt.

*Olivier Lange, [webmaster@cmlk.ch](mailto:webmaster@cmlk.ch)*

## NOTE

<sup>1</sup> Traduction française recommandée pour désigner Internet, un réseau de réseaux.

# Comité du CMLK : quatre visages pour un engagement

## Sylvie Berrut



### *En quelques mots, qui es-tu ?*

Houlà ! Question métaphysique s'il en est... C'est vrai ça, au fait, qui suis-je ? Eh bien commençons par le plus simple, le « factuel ». J'ai 23 ans, je suis valaisanne et étudie les sciences sociales à Lausanne.

Pour le reste... Un pèlerin cosmique... Je suis potentiellement une future probable imaginologue... Quoi ? Ca n'existe pas ? Eh bien... tant mieux ! Je suis un peu ceci et un peu cela et bien plus encore ! Et curieuse, monstrueusement curieuse. Il n'y a rien qui m'agace plus que les gens que l'on arrive à cerner en quelques lignes, alors ce que vous avez de mieux à faire si vous voulez en savoir plus, c'est encore de me rencontrer « en vrai »...

### *Qu'est-ce que le CMLK pour toi ?*

Une source d'inspiration et un vivier de gens sympathiques ! Je l'ai connu par le cycle de formation à la résolution non-violente des conflits et ça m'a donné envie d'en savoir plus. J'aime bien l'« esprit » de cette association, même si je regrette parfois

de ne pas avoir plus d'occasion de rencontrer les autres membre... Où vous cachez-vous ?

### *Pourquoi faire partie du comité ?*

On avait besoin de gens et j'ai subi une longue et patiente action de « manipulation non-violente » jusqu'à ce que j'accepte... Non, c'est pas terrible comme raison. Pour dire vrai, je travail sous couverture pour les RG, car il est important de contrôler de l'intérieur les cellules d'antimilitaristes qui menacent la... Euh, non ! Oubliez ce que je viens de dire ! J'avais envie de montrer mon attachement aux valeurs du CMLK en m'engageant activement dans ses structures, voilà. Y a bon ?

## Blaise Curtenaz



### *En quelques mots, qui es-tu ?*

Un homme de 32 ans, amoureux de la Vie, cette source jaillissante qui coule en moi et en l'autre. Laisser cette eau vive en moi s'écouler librement et la garder la plus pure possible fait partie de mon « écologie interne ».

La compréhension de l'être humain et de la toile complexe de ses relations étant du plus grand intérêt pour moi, j'ai naturellement essayé de faire rimer passion et métier. C'est pourquoi, après un apprentissage en mécanique, j'ai rapidement bifurqué dans

l'animation jeunesse. Je me suis formé et ai travaillé comme animateur dans l'église catholique de mon canton de Fribourg. J'exerce maintenant le rôle d'éducateur avec des personnes toxico-dépendantes depuis plus de deux ans.

### *Qu'est-ce que le CMLK pour toi ?*

Bien que pétri de contradiction, mon chemin de pèlerin sur notre bonne vieille croûte terrestre laisse apparaître quelques valeurs auxquelles je crois. Parmi celles-ci, la non violence est l'une de mes valeurs phares. A l'âge de 18 ans, comme tout citoyen suisse, j'ai pris connaissance de mes obligations militaires. Me trouvant en opposition avec l'armée sur beaucoup de points, j'ai découvert l'alternative de l'objection de conscience et, par ce canal, le CMLK.

J'ai bénéficié de conseils et du soutien de la part des animateurs de l'époque pour la préparation de mon procès militaire. Par la suite j'ai collaboré avec le CMLK dans le cadre des permanences « militaire », devenues par la suite permanences service civil. Pour moi, le CMLK est vraiment le centre de la promotion de la non-violence, du soutien aux actes non-violent favorisant

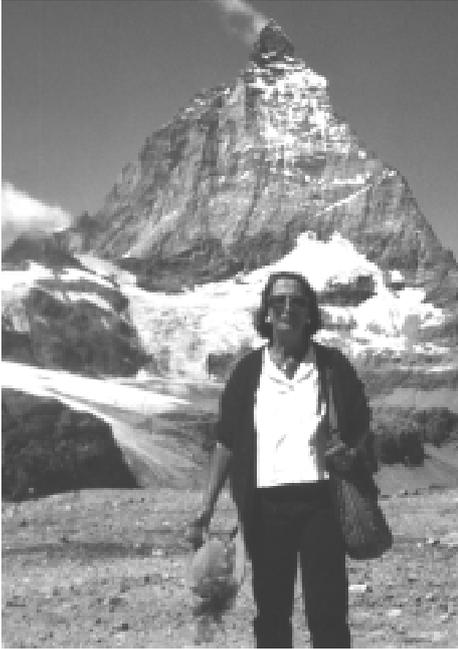
la paix, le dialogue et l'ouverture en suisse romande.

### *Pourquoi faire partie du comité ?*

L'association CMLK manque cruellement de personnes engagées et de moyens. A force de le lire et de le constater, le moment est venu de s'y engager !

Je suis convaincu de l'importance qu'une voix au moins s'élève pour promouvoir l'alternative de la non-violence en Suisse romande. Le CMLK, avec son histoire et son expérience, est à même de poursuivre cette mission. Je vais apporter ma modeste contribution dans ce sens.

## Violetta Fasanari Bourquin



### *En quelques mots, qui es-tu ?*

Mère de 5 enfants et grand-mère de 6 petits-enfants. Études universitaires scientifiques, grâce à des bourses. Italienne, émigrée « économique » en Suisse après la Deuxième guerre mondiale. D'extraction modeste, en milieu fortement connoté par le protestantisme minoritaire italien. Pendant la guerre, j'ai participé à la résistance sans jamais porter des armes. Auteurs préférés : J.-J. Rousseau, détrôné par D. Diderot et Proust. Livres fétiches : *L'île au Trésor* de R. L. Stevenson et *Éloge de la fuite* de H. Laborit. Livres formateurs : *Avoir ou être ?* de E. Fromm et tout Bettelheim. Musiciens préférés : J.-S. Bach et C. Monteverdi. Mon but : porter sur l'autre un regard qui construit (pas facile à atteindre).

### *Qu'est-ce que le CMLK pour toi ?*

D'abord, il a été une pièce de puzzle recherchée pour reconstruire ma vie : 30 ans de maternage et de travail, puis la solitude

totale. Il a correspondu à mes attentes : ses espoirs et ses finalités recoupaient les miens, actions non-violentes, participation aux procès des objecteurs de conscience, échanges humains.

### *Pourquoi faire partie du comité ?*

Mon goût de l'écriture, de la lecture m'avaient incité à rallier le comité de rédaction de *Terres civiles*. Pour le comité du CMLK, ma décision est due à un fragile mélange d'altruisme et d'égoïsme. J'ai réalisé que je pouvais me rendre utile, soutenir le CMLK dans le virage amorcé et que je pouvais, de plus, me prouver à moi-même que ma vie avait encore un sens.

## Philippe Beck

### *En quelques mots, qui es-tu ?*

Sous son apparence anodine, voilà une question difficile ! Répondre « Quelqu'un qui aime la lecture, la musique, les amis, le jardinage, la marche, les voyages, la bonne chère... » ? Mais, est-on ce qu'on aime ce qu'on fait ? Hmm...

Ou se la joue philosophique : « C'est au cours de mes études que m'est venue la rage de tant d'injustices, de tant de misères dans le monde, côtoyant tant d'opulence au milieu de tant d'indifférence... Un temps entiché d'extrême-gauche et de *Grand Soir*, il m'a fallu découvrir la pensée non-violente, à vingt-cinq ans, pour y trouver un outil réconciliant ma soif d'action et ma peur de la violence... » Tu parles d'un ton nécrologique !

Alors, sèchement signalétique ? « 49 ans, 83 kg, plus épais (hélas) du centre que des pectoraux, célibataire fortement attaché, origine Sumiswald (BE), écoles primaires à... Oh! non, au secours !! »

### *Qu'est-ce que le CMLK pour toi ?*

Depuis 1978, le CMLK n'a cessé de représenter pour moi le centre de rayonnement de la pensée et de l'action non-violente en Suisse romande. Enfin, surtout de la pensée... Il me semble que c'est une de nos faiblesses structurelles. Tout simplement, la non-violence n'est pas un but d'action – comme le seraient la protection des locataires ou la défense des marais d'altitude – mais une *manière* de vivre et d'agir, une *modalité* possible de toute action, privée comme publique. Aussi sommes-nous, membres et sympathisants du CMLK, liés par le cœur à cette valeur de la non-violence, mais actifs de fait dans mille facettes de la vie, et dispersés de ce fait au point d'empêcher tout réel agir ensemble. Dommage...

### *Pourquoi faire partie du comité ?*

1978 – 2001, vingt-trois ans d'engagement dans le bateau CMLK. C'est dire si j'en connais la moindre drisse et la plus discrète écouteille. S'il y a dix ans l'appellation « dinosaure » m'amusait, pour rappeler mon statut d'ancien au comité, cette étiquette n'a

cessé de grandir, pour finir par me cacher quelque peu la vue. Ma foi, je préfère aller jouer les novices dans d'autres cours que d'encombrer celle-là de mon paléolithique squelette... Au moins y gagnerai-je l'illusion de rester jeune ! Sans rire, le renouvellement est chose précieuse et je n'ai que trop tardé à rentrer dans le rang des membres cotisants et sporadiquement actifs.



# Loi militaire : le 10 juin, ce sera non !

*Les trois référendums ont abouti. Le peuple dira donc s'il est d'accord que l'armée coopère davantage avec ses homologues étrangères et, en particulier, si des troupes armées doivent pouvoir participer à des opérations pour la promotion de la paix sur la base d'un mandat de l'ONU ou de l'OSCE. Sans s'y refuser absolument, le Comité du CMLK estime que le projet n'est pas acceptable en l'état. Rappel des arguments et éclairage du contexte.*

Comme nous l'écrivions dans ces colonnes, en appelant à signer le référendum « pour une politique de paix contre les engagements guerriers », nous prônons, en tant que militants de la non-violence, une politique de paix et de sécurité fondée sur la coopération pour prévenir l'escalade des conflits vers la guerre. Prévention qui n'a, selon nous, rien de médical : nous voulons dire par là qu'il ne s'agit pas, pour la communauté internationale, d'appliquer plus efficacement des méthodes de désamorçage des

crises afin d'éviter les explosions, s'efforçant d'atteindre une gestion prévisionnelle de conflits inévitables par ailleurs. Nous affirmons que cette coopération préventive est essentiellement politique, qu'elle part de la reconnaissance des conflits comme manifestations des injustices et qu'elle passe, entre autres, par la résistance aux logiques inégalitaires de l'ordre néolibéral, pour déboucher sur la réduction des inégalités socio-économiques au niveau planétaire. Ce projet implique que le rétablissement et la con-

solidation de la paix ne visent pas à « éteindre » le conflit sous les torrents d'eau d'une intervention de pompiers militarisés, mais qu'on cherche à le reconnaître puis à le résoudre par des interventions civiles concertées et légitimées démocratiquement.

En même temps, nous nous souvenons que si, il y a un siècle, 90% des victimes directes de la guerre étaient des soldats, aujourd'hui, 90% sont des femmes, des enfants ou des hommes en civil... La sécurité des populations civiles face aux violations des Droits de la personne est aussi la condition sine qua non de toute reconstruction et de toute réconciliation. Partant, nous admettons qu'il est nécessaire, en dernier recours, de disposer d'une force armée internationale, sous l'égide de l'ONU, pour empêcher massacres, tortures et déportations dans les régions soumises à une dictature féroce ou à une guerre.

Dès lors, il n'y a pas de raison pour que la Suisse n'apporte pas sa contribution à cet effort du dernier recours. Face à la révision de la loi militaire qui nous est proposée, notre décision de la soutenir ou non n'est donc pas déterminée par une objection de conscience qui vaudrait pour la nation, mais par une évaluation politique du projet adopté par les Chambres fédérales. Évaluation qui porte tant sur la politique de paix et de sécurité de la Confédération dans son ensemble que sur les modalités d'une intervention militaire éventuelle, dans la sèche précision des formulations juridiques. Au terme de cette évaluation politique, nous estimons devoir, en l'état, recommander de voter « non ». Pourquoi ?

1. Si la Suisse est membre à part entière de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), elle n'est toujours pas membre des Nations Unies. L'ouverture vers davantage de coopération solidaire doit s'opérer d'abord sur le plan politique. L'adhésion de notre État à l'ONU

### Sur quel texte voterons-nous ?

Il s'agit d'une révision partielle de la Loi fédérale sur l'armée et l'administration militaire (LAAM), qui porte sur deux aspects, soumis au verdict populaire par deux arrêtés fédéraux distincts. Le projet A touche la coopération avec l'étranger dans le domaine de l'instruction. Il est contesté par un référendum de l'Association pour une Suisse indépendante et neutre (ASIN). Le projet B régit l'engagement de militaires suisses à l'étranger ainsi que leur armement. Il est contesté par deux référendums, un de l'ASIN et celui initié par le GSsA, soutenu par diverses organisations dont le CMLK. Le texte du projet B est reproduit ci-dessous.

#### **Art. 66 Conditions préalables**

1. Les engagements pour la promotion de la paix peuvent être ordonnés sur la base d'un mandat de l'ONU ou de l'OSCE. Ils doivent être conformes aux principes de la politique extérieure et de sécurité de la Suisse.
2. Le service de promotion de la paix est accompli par des personnes ou des troupes suisses spécialement formées à cet effet.
3. L'inscription en vue d'une participation à une opération de soutien à la paix est volontaire.

#### **Art. 66a Armement et engagement**

1. Le Conseil fédéral détermine dans chaque cas l'armement nécessaire à la protection des personnes et des troupes engagées par la Suisse ainsi qu'à l'accomplissement de leur mission.
2. La participation à des actions de combat destinées à imposer la paix est exclue.

#### **Art. 66b Compétences**

1. Le Conseil fédéral est compétent pour ordonner un engagement.
2. Il peut conclure les conventions internationales nécessaires à l'exécution de l'engagement.
3. En cas d'engagement armé, il consulte les Commissions de politique extérieure et les Commissions de la politique de sécurité des deux Chambres avant de l'ordonner.
4. Lorsque l'effectif d'un engagement armé dépasse 100 militaires ou que celui-ci dure plus de trois semaines, l'engagement est soumis à l'approbation de l'Assemblée fédérale. En cas d'urgence, le Conseil fédéral peut demander l'approbation de l'Assemblée fédérale ultérieurement.

est un préalable nécessaire, qui entraînera à sa suite la constitution d'un corps suisse de Casques bleus, en tant que coopération subsidiaire sur le plan militaire.

2. La prévention de l'escalade de conflits par des moyens civils doit avoir la priorité. Or, les Chambres refusent depuis des années un renforcement significatif des activités de coopération internationale à ce titre - soulignons que la qualité de la coopération humanitaire helvétique n'est pas en cause et que des réalisations récentes pourraient être le frémissement avant-coureur d'une inflexion. On demeure toutefois loin d'une politique de coopération voulue et solidaire, reposant sur une inversion des priorités dans les dépenses consenties.

3. L'armée suisse demeure grossièrement surdimensionnée, face à une menace militaire qui a disparu en Europe. Son engagement sur le plan international semble davantage conçu, pour l'heure, dans une logique d'auto-légitimation de l'institution que par la volonté politique de chercher la sécurité par une coopération au sens où nous l'avons définie plus haut.

4. Les formulations introduites par la révision partielle sont trop floues pour emporter l'adhésion. Elles posent notamment des problèmes s'agissant de la participation à des interventions qui, pour se dérouler sur mandat de l'ONU ou de l'OSCE, seraient conduites par des alliances militaires disposant d'une large autonomie sur le plan opérationnel.

*Une position du Comité du CMLK*

### ***Davantage sur Internet***

- Groupe pour une Suisse sans armée: [www.gsoa.ch/gssa/default.htm](http://www.gsoa.ch/gssa/default.htm)
- Le Parlement fédéral: [www.parlement.ch/poly/Framesets/F/Frame-F.htm](http://www.parlement.ch/poly/Framesets/F/Frame-F.htm)
- Département de la défense, de la protection de la population et des sports: [www.vbs.admin.ch](http://www.vbs.admin.ch)
- Centre Martin Luther King: [www.cmlk.ch](http://www.cmlk.ch)
- On consultera aussi avec profit le Rapport Brahimi, qui fait le point sur les difficultés auxquelles doivent faire face les Nations Unies dans les diverses missions de paix: [www.un.org/french/peace/index/html](http://www.un.org/french/peace/index/html)

## **Compte à rebours**

\* **Samedi 10 mars au Tessin:** Assemblée des délégués du Parti écologiste suisse. Les Verts ont refusé de soutenir le référendum du GSsA, mais ils sont partagés sur le fond. Ils pourraient préconiser de refuser la loi, quoique l'alliance « objective » avec l'UDC les révolte profondément, l'ouverture politique étant freinée pour longtemps après le vote négatif du 4 mars. Issue non connue au moment de mettre sous presse.

\* **Samedi 31 mars à Neuchâtel:** Assemblée des délégués du Parti socialiste. Le PS a refusé nettement de soutenir le référendum du GSsA, notamment au nom du principe de cohérence dans la politique d'ouverture et de solidarité. Mais ses porte-parole romands, qui rejettent majoritairement la révision, pourraient trouver une oreille plus attentive après l'anéantissement de l'ouverture européenne et la colère sourde issue de la défaite de l'initiative pour la réduction des dépenses militaires. Issue incertaine.

\* **Samedi 7 avril:** Au tour de la Société suisse des officiers de se prononcer! Le conseiller national argovien UDC Ulrich Siegrist, qui la préside, est favorable à la révision. Mais il risque de se faire chahuter, l'aile conservatrice ne voulant aucun compromis sur la neutralité et ne lui pardonnant pas de s'être laissé porter

par le Groupe socialiste quand il s'est agi d'élire le successeur d'Adolph Ogi au Conseil fédéral.

\* **Samedi 7 avril:** L'Assemblée des délégués du Parti radical-démocratique dira oui, sans l'ombre d'un doute.

\* **Samedi 28 avril:** L'Assemblée des délégués de l'Union démocratique du centre s'opposera à la révision, poursuivant sur sa lancée après sa victoire du 4 mars et alignant déjà dans son viseur l'initiative pour l'adhésion à l'ONU...

Pour le reste, on attend un soutien à la loi du Parti démocrate-chrétien et des libéraux, mais leur influence sur la campagne ne devrait pas être déterminante. Les milieux de l'économie tournés vers l'exportation s'engageront pour le oui, espérant pouvoir compter sur trois des partis gouvernementaux. Pour eux, un rejet hypothéquerait gravement l'adhésion ultérieure à l'ONU et abîmerait par trop l'image de la Suisse à l'étranger. Ils dépenseront donc passablement d'argent dans la campagne, voulant tenir tête au trésor de guerre accumulé par l'ASIN. Dans ce contexte, la campagne de gauche et pacifiste du GSsA aura de la peine à se faire entendre. Mais ses militants travaillent sur le plus long terme, essayant de créer un front favorable avant la mise en votation de leurs deux initiatives.

### ▼ « Voilà » et « JV » : pour la prévention des dépendances

« Voilà » est un programme national de prévention des dépendances et de promotion de la santé dans les associations de jeunesse. Il est soutenu par l'Office fédéral de la santé publique et la Fondation 19. « JV » est la version vaudoise de ce programme.



JV s'adresse à toutes les personnes dès 18 ans qui encadrent des activités de jeunesse au sein d'un organisme vaudois. Ses buts sont de sensibiliser à la prévention primaire et d'aborder le thème des dépendances par le jeu. Dans cette optique, JV propose un classeur comprenant une série de fiches de jeux et d'animations pour des enfants de 6 à 18 ans. Ce classeur peut être emprunté directement au CMLK ou acheté auprès de JV. Une formation de base ainsi qu'une formation continue sont également proposées. JV et le CMLK cherchent ici à définir une collaboration. Enfin, des animations spécifiques sont organisées pour les écoles, associations de jeunesse, etc.

Tant d'un point de vue national que vaudois, ce projet considère la prévention des dépendances d'un point de vue global : la totalité de la personne est prise en compte. Les enfants et les jeunes sont rendus attentifs à l'origine des dépendances (frustrations, sentiments de peur ou de rage contenus, manque de confiance en soi, etc.). Pour Gisèle Berthet, coordinatrice vaudoise : « C'est une approche qui contribue à consolider leur personnalité. Elle vise à encourager la collaboration de manière à ce que les jeunes et les enfants apprennent à gérer des situations difficiles ou conflictuelles et à assumer des responsabilités. Les jeunes sont amenés à prendre conscience de leurs forces et de leurs besoins afin d'être capables de

surmonter les obstacles autrement qu'en cherchant des solutions dans l'une ou l'autre forme de dépendance ».

SB

### Pour informations ou si envie de rejoindre ce projet :

Secrétariat « JV », Gisèle Berthet  
p.a. Madep, 29, bvd de Grancy  
1006 Lausanne  
Téléphone : 079 672 84 69

### Prochain module de formation

Jouer : gagner et perdre, quels enjeux ?  
Samedi 5 mai, Yverdon-les-Bains  
Fr. 20. – (10. – pour les membres)

### ▼ Association des survivants de Drina-Srebrenica

Le 27 janvier 2001 à Lausanne, invitée par un des responsables, Yvar Petterson de Genève, je me rends à l'assemblée de l'association, estimant que rien de ce qui concerne les personnes opprimées ne saurait être étranger à *Terres civiles*.

Entre 40 et 50 personnes, majoritairement des hommes, sont là : sérieux, silencieux. Ce n'est qu'au moment des élections que quelques voix s'élèvent du public et surgissent de rares mots d'esprit, qui font sourire. Il faut dire que la plupart de leurs cadres sont rentrés en Bosnie pour préparer le terrain et qu'ici il ne reste que les « prolétaires ».

J'ai eu le temps de les regarder, vu que toute la rencontre s'est déroulée en langue bosniaque = serbo-croate, de souche indo-européenne. Un homme relativement âgé relate le bilan des activités 2000 car, à l'évidence, personne n'a lu le rapport, personne ne l'a non plus sous les yeux, mais leur culture orale fait qu'ils prêtent la plus vive attention au long, et pour moi (!) monotone exposé. Du coup, je me suis retrouvée comme à un meeting ouvrier d'il y a plus de 50 ans en Italie : mêmes visages, mêmes vêtements, même concentration... gesticulations et interruptions exceptées.

Pour l'année 2000, le bilan de l'assemblée est plutôt positif. On a pu constater une amélioration du statut pour l'ensemble des

personnes survivantes de Srebrenica, ville européenne martyrisée :

- Des permis F et même des permis B ont été octroyés.
  - Les démarches auprès des autorités suisses ont obtenu quelques réponses, mais seul le canton de Vaud a promis de signaler ses cas à la Confédération.
  - Les rescapés bosniaques ne demandent pas un statut de réfugié, mais une prolongation raisonnable de leur séjour.
  - Le bilan auprès des médias est largement positif.
  - La participation des Srebréniciens est relativement basse, car ils manquent d'expérience dans le travail associatif, et pour cause, mais ils étaient tous présents à l'assemblée générale du 27 janvier, attentifs et dignes.
  - Quant à la participation de ressortissants suisses dans l'association, elle reste une référence très importante en assumant l'essentiel des initiatives et le suivi du travail.
  - Pour le rapport des comptes, selon le Code civil suisse, il y a tout un savoir-faire et des exigences qui échappent aux réfugiés bosniaques, pour lesquels une balance des entrées et sorties est suffisante.
- Ils reverront tout ça avec les amis suisses. Les projets d'activités en 2001 se développeront sur trois axes d'action : politique, juridique et international. La structuration de l'association se heurte à des problèmes logistiques comme trouver un local pour un bureau équipé d'ordinateur, téléphone, fax, armoires et bibliothèque... Cependant, ces hommes, avec quelques amis suisses, ne se découragent pas et leur attitude donne à espérer qu'ils atteindront leurs buts.

VFB

### Pour contacts :

Association des survivants de Drina-Srebrenica (ASDS)

Case postale 114, 1211 Genève 8

Yvar Petterson au 022 349 36 06

▼ **Contre les violences masculines**

Lancée lors de la journée internationale des femmes, le 8 mars 1977, au Canada, une campagne «ruban blanc» des hommes qui disent non à la violence se développe actuellement en Europe et devrait durer au moins jusqu'en 2002.

A certaines dates (Saint-Valentin, journée internationale des femmes, fête des pères, semaine du ruban blanc autour du 25 novembre), les hommes sont invités à porter un petit ruban blanc (comme le rouge de la lutte contre le Sida) afin d'affirmer qu'ils s'opposent aux violences faites aux femmes, aux hommes et aux enfants, qu'ils veulent aider les initiatives des femmes qui aident les femmes violentées, qu'ils sont prêts à discuter avec des femmes et des hommes, individuellement ou collectivement, sur ces phénomènes de violence, qu'ils dénoncent la violence apprise aux garçons

dans leur éducation en soutenant des modes alternatifs de socialisation qui favorisent la coopération et la paix.

Des forums de discussion sur Internet sont organisés pour repérer les initiatives, les actions, les arguments autour de cette campagne. L'ensemble est ensuite coordonné sur un CD-Rom - avec interview et vidéos - qui se veut un outil pédagogique de sensibilisation dans les groupes d'hommes en général ainsi que les divers acteurs du monde du travail et de l'enseignement.

- Réseau hommes pro-féministes, les Trauboules, 7, rue Lakanal, 31000 Toulouse, tél : 05 62 30 91 08
- Site [www.europrofem.org](http://www.europrofem.org) ou [www.eurowrc.org](http://www.eurowrc.org)

*Tiré de « Silence », no 268, mars 2001*

▼ **2001 conférence mondiale contre le racisme**

Acor SoS Racisme a lancé une pétition à cette occasion. Les témoignages à la ligne verte **080 55 44 43 SOS Racisme** se multiplient et révèlent la banalisation de la discrimination raciste. Par cette pétition, les auteurs veulent entre autres que les autorités suisses s'engagent à ne se livrer à aucun acte ou pratique de discrimination raciale contre des personnes, groupes de personnes ou institutions et à faire en sorte que toutes les autorités publiques et institutions publiques, nationales et locales se conforment à cette obligation (Convention art. 2.1.a.).

*Pétition à commander, et à retourner d'ici le 15 mai 2001, à Acor Sos Racisme, CP 328 1000 Lausanne 9*

*[info@acorsosracisme.org](mailto:info@acorsosracisme.org)  
[www.AcorSosRacisme.org](http://www.AcorSosRacisme.org)*

Lors de la précédente édition, une erreur s'est glissée à propos des références de Michel Oувray.

**Les permanences de conseil du CMLK**

**LAUSANNE ET VAUD**

Thévoz Pierre-Yves <i>le mardi de 19h à 21h</i>	021 784 00 26	<a href="mailto:thevoz@nagra.com">thevoz@nagra.com</a>
Rouzeau David <i>le mercredi de 19h30 à 21h30</i>	021 601 33 37	<a href="mailto:david.rouzeau@bluewin.ch">david.rouzeau@bluewin.ch</a>
Bressoud Lionel	024 466 94 37	<a href="mailto:milbressoud@freesurf.ch">milbressoud@freesurf.ch</a>

**FRIBOURG**

Permanence service civil	026 323 41 64	<a href="mailto:service.civil@caramail.com">service.civil@caramail.com</a>
--------------------------	---------------	--

**NEUCHATEL**

Portmann Jean-Luc	032 422 63 08	
-------------------	---------------	--

**BIENNE**

Nemitz Cédric	032 341 54 10 032 345 28 38 prof.	<a href="mailto:lavp@bielstar.ch">lavp@bielstar.ch</a>
Oувray Michel	032 329 89 55 prof.	<a href="mailto:villaritter@bluewin.ch">villaritter@bluewin.ch</a>

**JURA**

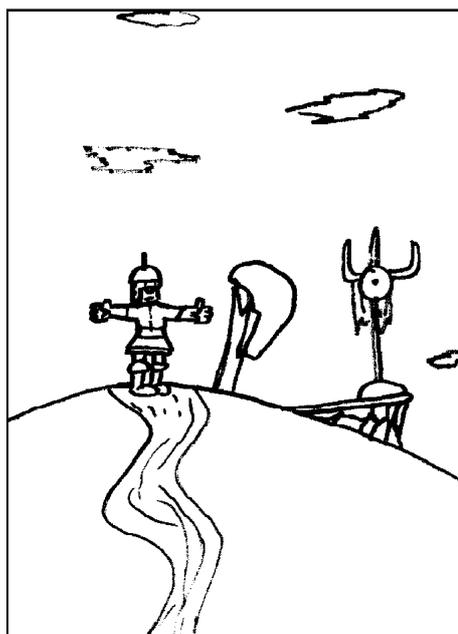
Fleury Jef	032 422 63 08	<a href="mailto:jef.fleury@freesurf.ch">jef.fleury@freesurf.ch</a>
------------	---------------	--

Nous travaillons aussi en collaboration avec la Permanence SC de Genève (022 328 24 54) et avec celle du GSsA (022 320 46 76).

# Non-violence à l'école ?

## Un effort conjugué au quotidien

*Afin de mieux aborder les attentes des milieux scolaires, nous sommes allés à la rencontre de deux enseignantes. Caroline Gabi, a 15 ans d'expériences derrière elle, mais aussi l'envie de vivre de nouvelles perspectives. Elle enseigne à Château-d'Oex dans une classe pour jeunes en difficulté (classe de développement) âgés de 11 à 15 ans. Fanny Jaquet, très motivée, a un regard tout neuf puisqu'elle connaît sa première année d'enseignement en l'établissement secondaire de Villamont à Lausanne, avec des élèves de 12 à 15 ans, voie secondaire à options et générale. Elles répondent ci-après à trois questions liées à la quête toujours recommencée d'une culture de la non-violence au quotidien.*



Dessin de Touli  
Le sens de l'accueil I

**La décennie pour la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants a débuté cette année. En tant qu'enseignante, quelles sont vos attentes à ce propos ?**

**Caroline :** La promotion d'une culture de la paix et de la non-violence au profit des enfants me paraît un excellent projet. A mes yeux, le problème principal se situe dans le manque de tolérance et d'écoute entre groupes d'adultes rivaux. L'école et l'éducation des enfants sont devenus un des champs de bataille privilégiés dans les partis politiques, bien relayés en cela par les médias. Un établissement scolaire a de graves problèmes avec un élève et réagit, ce sont les grands titres partout. Dix mille jeunes apprennent petit à petit à exprimer leurs frustrations ou leur agressivité par la poésie, la peinture, un rap ou une négociation, et tout le monde trouve ça normal. On ne peut créer un meilleur climat à l'école en soupçonnant à tout instant les autres adultes de souhaiter notre perte, de vouloir nous imposer leur vision du monde, leur révolution culturelle.

Deux points me paraissent donc essentiels : d'une part, le respect mutuel et l'écoute dans les prises de position entre adultes ; d'autre part, la reconnaissance du fait que tous nos discours d'adultes ne servent à rien ou presque : les jeunes n'écoutent pas ce que nous disons, mais ils enregistrent tellement bien ce que nous faisons et ce que nous sommes !

**Fanny :** D'abord, il me semble que cette démarche est peu visible au sein de la société et de l'école, elle mériterait d'être mieux mise en valeur par les pouvoirs publics. Ensuite, j'aimerais que la question de la violence en relation avec l'enfance soit davantage prise en compte dans les programmes scolaires. La promotion de la non-violence devrait par exemple passer par la création d'espaces de discussion et d'écoute pour les élèves. Car je ressens un

énorme besoin de parler et d'être écouté, notamment chez les élèves à risque d'échec scolaire grave. Moins ils maîtrisent les

structures scolaires et sociales, plus ils en souffrent, tout comme leurs parents parfois. J'ai assisté à de nombreuses crises de frustration et de querelles liées à l'incapacité de s'affirmer par les mots.

**Le Centre Martin Luther King propose des formations à la résolution non-violente des conflits. Quelle pourrait être la pertinence d'une telle formation pour votre classe ?**

**Caroline :** J'ai bénéficié il y a deux ans d'une telle formation, non pas avec mes élèves mais avec un groupe de collègues intéressés, et j'en ai retiré un plus grand calme intérieur, ce qui me paraît être une base nécessaire à tout travail avec des jeunes en difficulté.

Heureusement, je n'ai pas cette année à faire face à de gros conflits. Toutes les familles migrantes présentes dans ma classe viennent du Kosovo et s'entendent bien. Les jeunes s'intègrent petit à petit, en particulier par la vie associative (foot, hockey) encore très active dans une région comme le Pays d'Enhaut. Quant aux « autochtones », il se sentent, je crois, assez respectés, malgré leurs difficultés scolaires, pour ne pas avoir besoin d'entrer trop violemment en conflit avec autrui.

**Fanny :** Une telle formation permettrait aux élèves de prendre confiance en eux et dans les autres, de découvrir les voies qui permettent de s'affirmer sans taper, sans effacer l'autre. Connaître aussi des moyens de collaborer sans être frustrés, de se comprendre sans pour autant abandonner leurs différences.

**Pourriez-vous donner un exemple concret où vous avez été confrontée à une escalade de violence et où vous n'auriez pas été satisfaite de sa résolution ?**

**Caroline :** J'aimerais évoquer deux souvenirs de violence ressentie par mes élèves qui leur a fait, je crois, plus mal qu'un coup de poing. Léo était plus que trop nourri par une mère bien intentionnée. Très mal dans sa peau mais passionnée de foot, il a osé, après une année d'encouragement de ma part, s'inscrire dans l'équipe du quartier.



# Des femmes dans les conflits armés

*Un récent séminaire<sup>1</sup> a réuni des spécialistes sur la question des genres, des rôles spécifiques des hommes et des femmes dans les situations de conflits armés. Ce colloque a mis l'accent sur différents aspects de la vie des femmes avant, pendant et après un conflit armé.*

Lorsqu'on pense à une situation de conflit armé, on voit souvent le rôle des hommes comme actif alors que les femmes sont les victimes passives et les pacificatrices par excellence. Comme on peut s'y attendre, les rôles des femmes sont en fait multiples : elles ne sont pas uniquement les victimes violées et confinées dans les camps de réfugiés, elles prennent également activement part dans les guerres et peuvent même tirer des bénéfices de ces situations.

## **Participation active des femmes dans les conflits armés**

Le rôle actif le plus médiatisé des femmes dans les conflits armés – et aussi le plus sympathique ! – est celui de la résistance. On connaît bien le travail dans la durée des *Femmes de la Place de Mai* en Argentine, des *Femmes en Noir* de Belgrade ou encore celui des *Mères de soldats* en Russie. D'autres formes de résistance sont moins connues, par exemple celle de la formation des jeunes filles en Afghanistan ou dans les camps de réfugiés au Pakistan. Les femmes agissent rarement de manière ouverte, souvent en raison de leur loyauté au système dominant. Leur parole est souvent une parole de chuchotement.

Les femmes ont aussi une part active dans le déroulement d'une guerre, même si elles ne sont pas, en principe, impliquées dans la décision de faire la guerre. Profitant de l'image pacifique des femmes, elles sont par exemple les meilleurs relais pour le transport des armes. Mais les femmes participent aussi directement aux conflits armés, dans les guérillas et dans les armées. Dans certains pays, les femmes luttent pour leur participation dans l'armée et les milices. Elles y accomplissent souvent leur tâche de manière plus terrifiante que les hommes.

Enfin, les femmes participent aussi par des chemins beaucoup plus subtils, comme ce-

lui de l'éducation à la haine ou encore l'encouragement et le soutien des hommes dans la lutte armée.

## **Violence spécifique à l'égard des femmes**

Le viol est certainement la violence spécifique à l'égard des femmes la plus connue, surtout depuis la guerre en Bosnie. Mais pour comprendre pourquoi la violence sexuelle peut être aussi efficace, il faut considérer la violence des genres dans le contexte social d'avant la guerre. Sous violence des genres, on entend tout acte de force ou de contrainte dirigée vers un individu, femme ou fille, qui met en danger leur vie, leur corps, leur intégrité psychologique ou leur liberté et qui perpétue la subordination des femmes. Cette violence se manifeste sous ses aspects physiques, sexuels, économiques et émotionnels tant au niveau familial que communautaire, violence souvent légitimée par l'État.

On a pu constater que le viol comme stratégie de guerre a un grand impact symbolique et des conséquences à long terme, tant au niveau des individus que de la société entière, dans les systèmes fondés sur l'honneur et la honte. L'honneur revenant aux hommes, la honte aux femmes.

Lors de la guerre en Bosnie, les femmes violées de manière systématique ont brisé le silence. Par leur excellent travail de réseau, elles ont réussi à faire entrer le viol au niveau politique et à le faire reconnaître comme crime de guerre au Tribunal pénal international de la Haye. Pourtant, une fois les accords de paix signés, le viol est retourné dans la sphère du silence.

Après la guerre, les femmes se retrouvent beaucoup plus seules pour reconstruire une identité au-delà du corps à violer, pour vivre avec le fait d'avoir donné naissance à l'enfant de l'assassin de leur mari et, pour celles

dont le mari est revenu, pour faire face à une augmentation de la violence domestique à leur égard.

## **L'élément central de la sexualité**

Lors de ce colloque à Genève, j'ai été particulièrement frappée de voir combien le thème de la sexualité est central pour cette thématique des femmes dans les contextes de conflits armés. Le viol a déjà été mentionné, mais il y a aussi tout le développement de la prostitution et ses conséquences comme le SIDA, que l'on peut constater dans les régions où les Casques bleus et autres forces de l'ordre sont présentes ; ou encore la (non-)prise en compte des besoins spécifiques des femmes dans les camps de réfugiés – faut-il ou non mettre des bandes hygiéniques dans les paquets humanitaires ? – etc.

En Amérique Latine, par exemple, on a constaté les multiples effets de la guerre sur la sexualité des femmes. Alors qu'en temps de paix la sexualité des femmes est acceptée dans le cadre mariage uniquement, la situation a changé au moment de la participation des femmes dans la guérilla. On a commencé par demander aux femmes de ne pas avoir de relations sexuelles, puis on leur a distribué des moyens de contraception et, finalement, même l'interruption de grossesse (sélective) a été autorisée. Les enfants nés de femmes guérilleras ont été confiés à des femmes non mobilisées.

Les difficultés sont donc nombreuses une fois la paix revenue. Les femmes ont eu de la peine à récupérer leurs enfants et la relation avec eux est souvent complètement rompue. Les femmes ont dû aussi faire face à la honte et à la culpabilité, qu'elles aient avorté ou abandonné leur enfant ou simplement parce qu'elles ont vécu une sexualité hors mariage. D'un autre côté, les éléments qui ont contribué à une amélioration de la

condition des femmes n'ont pas été retenus et intégrés dans l'actualité. Il est donc nécessaire de travailler sur la douleur, souvent sublimée par l'engagement pour la cause, et de comprendre la dimension politique des dommages émotionnels.

### *Des effets bénéfiques de la guerre pour les femmes ?*

Lors d'un conflit armé, il y a rupture profonde avec la vie quotidienne, et donc aussi au niveau des rôles dévolus aux hommes et aux femmes. En raison de l'absence des hommes, les femmes doivent assumer des tâches et prendre des décisions qui leur sont normalement dévolues. Les femmes ont donc quelque chose à gagner lors d'une guerre. Elles acquièrent de nouveaux pouvoirs et de nouvelles libertés. Elles doivent apprendre de nouveaux métiers, comme la menuiserie ou la maçonnerie, développer leur capacité de prendre la parole en public, etc. Elles sortent du domaine privé pour agir dans l'espace public.

Ces nouveaux rôles permettent aux femmes de réaliser qu'elles peuvent contribuer à

bâtir l'avenir, qu'elles ont un rôle politique à jouer. Une fois la paix revenue, les femmes perdent tous ces acquis. Les femmes qui refusent de retourner dans le silence de la sphère privée doivent alors trouver les moyens de se former et de s'organiser, afin de pouvoir participer à la construction de l'avenir et de prendre en compte les besoins spécifiques des femmes.

Il est bien sûr difficile de conclure à satisfaction un tel article, dont l'objectif est avant tout de présenter quelques aspects qui touchent les genres<sup>2</sup> et, en particulier, les femmes en situation de guerre. Peut être que l'on peut souligner l'importance de rompre avec l'image, encore trop répandue, de la femme quasi pacifique par nature, de la paix comme symbole du féminin. Un autre point me laisse davantage perplexe, celui de constater qu'un conflit armé contribue aussi de manière importante au changement des rôles dévolus aux hommes et aux femmes, dans le sens d'une relative amélioration pour les femmes.

*Anita Thomas,  
formatrice à la non-violence*

### NOTES

<sup>1</sup> Hommes armés, femmes aguerries – Rapports de genre en situations de conflit armé. Séminaire de réflexion organisé par l'Institut universitaire d'études du développement (IUED) à Genève, les 23 et 24 janvier 2001. Les actes du séminaire seront publiés ces prochains mois. L'article suivant a été rédigé à partir d'une contribution de Mme Susanne Schmeidl, de la Fondations suisse pour la paix, sur le thème « Gender and Early System », lors du même colloque.

<sup>2</sup> Pour obtenir davantage d'informations sur l'intégration de la dimension de genre, on se reportera sur le plan romand au Programme interuniversitaire études genre auprès de l'Université de Genève, tél. 022 705 89 57 ; Internet <http://www.unige.ch/etudes-genre/>



Carte Helvetas  
Nomades - de pâturage en pâturage, Mongolie  
Photo : Stephen Pern

# Femmes et guerre : La contribution du facteur genre dans les dispositifs d'alerte et signes précurseurs

*Le système de pré-alerte (Early Warning System) est une manière de sonder un pays ou une région dans laquelle un conflit latent pourrait éclater en conflit armé. On cherche les signes précurseurs qui permettent de prévoir si le pays ou la région réussira à régler le conflit sans guerre.*

On procède selon les étapes suivantes :

1. Récolte de l'information
2. Analyse de l'information récoltée
3. Traduction en signaux de pré-alerte
4. Formulation de scénarios probables et d'options de ligne de conduite
5. Communication des résultats
6. Action

Jusqu'à présent le système de pré-alerte a été dominé par les facteurs masculins. L'aspect genre a été négligé alors qu'il permet d'affiner la recherche des signes précurseurs. La question du genre n'est pas uniquement centré sur les femmes, il s'agit plutôt de prendre conscience de la différence des genres. Mais dans les faits, la question des genres aborde avant tout la question des femmes, car elles sont souvent hors de la sphère publique. On a également pu constater que plus les statuts des hommes et des femmes sont inégaux, plus il y a de risques que cette société ait de la peine à résoudre son conflit sans guerre. Ainsi la dimension des genres, et en particulier celui du statut et de la vie quotidienne des femmes, permet de tenir compte de ce qui se passe à petite échelle. C'est à cette échelle qu'il est réellement possible de prévenir les conflits. Lorsque le conflit éclate à grande échelle, il est souvent trop tard pour faire de la prévention, et c'est à l'armée que l'on fait appel.



Bronze de Rudolf Blättler

## *Quelques indicateurs introduits par l'aspect genre dans le processus de pré-alerte :*

- recherche d'informations sur la sexualité dans le sens large du terme;
- index de développement des genres et d'octroi des droits (empowerment), le résultat étant souvent moins bon que pour l'index de développement simple;
- participation des femmes dans le parlement : il est suggéré que plus il y a de femmes dans un parlement, plus il y a de chances que le pays entre dans un processus de paix, mais il n'y a pas encore assez de femmes dans ces lieux pour pouvoir étudier la question correctement;
- égalité économique, quelle est la présence des femmes dans le monde du travail public ?
- tests de fertilité des femmes : les femmes ont-elles le contrôle sur le nombre d'enfants qu'elles mettent au monde ou ce point est-il contrôlé par l'État ?

- violence à l'encontre des femmes : dans une situation de pré-conflit, la violence à l'encontre des femmes et des enfants augmente (facteur d'avant pré-alerte);
- changements au niveau de la participation des femmes dans la société, la baisse de participation des femmes pourrait être un indicateur.

Les informations récoltées avec un facteur genre donnent accès à des réponses plus appropriées sur la situation de la région et sa prédisposition à un conflit armé, car il prend en compte une partie de la société qui vit les choses différemment. L'analyse est ainsi plus fine. En même temps, le fait de tenir compte des femmes les encourage aussi à prendre part au changement.

Anita Thomas

## « Économiser dans l'armée » – Retour sur le scrutin du 26 novembre 2000

L'échec de l'initiative populaire pour une réduction des dépenses militaires est imputable tout d'abord à l'insuffisance des moyens financiers engagés dans la campagne et à un manque évident d'ardeur de la part des formations politiques censées la soutenir. A croire que les auteurs de cette dernière n'ont jamais cru en leurs chances. Les conséquences en sont doublement négatives. Non seulement l'initiative n'a pas atteint son but – un score de 40-50% à défaut de victoire – mais en plus les milieux favorables à l'armée redressent la tête !

Une fois de plus, l'attitude du Parti socialiste suisse a pêché par son manque de clarté. Ni pour, ni contre, bien au contraire... Ainsi, pourquoi ses deux représentants au Conseil fédéral n'ont-ils jamais exprimé ouvertement leur avis à l'égard de l'initiative lancée par leur propre parti ? Craignaient-ils un froncement de sourcils de leurs collègues ? L'ambiguïté du PS est encore apparue lors de l'élection du successeur d'Adolphe Ogi, lorsque des parlementaires socialistes votèrent pour un candidat qui n'était autre que le président de la Société suisse des officiers ! Certes, leur choix obéissait à des considérations de pure opportunité, mais tout de même...

Contrairement à ses deux collègues, Adolphe Ogi s'est lui dépensé sans compter et avec le talent qu'on lui connaît pour combattre l'initiative iconoclaste. En l'occurrence, l'Optimiste de Kandersteg fit preuve d'une efficacité d'autant plus redoutable qu'il bénéficiait de l'appui de puissants alliés.

Les opposants redoutaient-ils vraiment un affaiblissement de l'armée, comme ils le prétendirent ? Je ne le crois pas. La menace, à leurs yeux, visait non pas la sécurité du pays, mais l'institution militaire, avec sa hiérarchie, ses traditions, ses symboles. En Suisse, l'armée est une composante essentielle de l'identité nationale. Carrière civile et carrière militaire vont généralement de pair pour qui entend se faire une place au soleil dans la société. Exemple : au cours

d'une récente interview accordée au représentant d'une caisse-maladie, Rainer Gut, président du conseil d'administration de *Nestlé* et officier à l'armée, a reconnu qu'un grade militaire permettait de se créer de précieux réseaux de relations et que, grâce à l'armée, on apprenait tôt les règles de base de la direction et de la discipline. Dès lors, une question se pose : devons-nous entretenir une coûteuse armée pour donner l'occasion à des chefs d'entreprise de se perfectionner dans l'art du commandement et de se créer des relations d'affaires ?

En contestant l'utilité d'une réalité matérielle – les dépenses excessives de l'armée –, les initiants n'ont pas compris qu'ils s'en prenaient à la fois à un mythe séculaire et à un folklore composé d'une multitude d'entités largement répandues dans nos régions rurales et semi-urbaines : sociétés de tir, sociétés de gymnastique, chœurs d'hommes, ensembles de musique champêtre, groupements patriotiques, etc. Ces foyers de culture ont indiscutablement leur place dans notre patrimoine, mais ils constituent aussi – et c'est leur côté négatif – des lieux de rencontre incitant au repli sur soi, voire à un nationalisme fermé au monde extérieur. Ainsi, derrière l'initiative, nombre d'électeurs, principalement parmi les générations d'avant-guerre, ont-ils vu un danger pour leur cadre de vie.

L'opposition a été particulièrement vive dans les cantons catholiques, traditionnellement respectueux des institutions. En Suisse romande, le vote négatif des cantons de Fribourg et du Valais ne constitue donc pas une surprise. De nombreuses places d'armes et de casernes y sont installées depuis très longtemps. Chaque année, les cours de répétition font le bonheur des cafetiers, des restaurateurs et du commerce local. On ne crache évidemment pas dans une soupe qui représente environ le 15% du chiffre d'affaires.

Le mauvais résultat du 26 novembre s'explique enfin par une certaine lassitude du peuple. On a eu l'impression que le thème

de l'armée n'intéressait plus beaucoup de monde. Indice frappant : la forte diminution des lettres de lecteurs dans les journaux avant la votation – dans les deux camps, d'ailleurs. En outre, sous la pression des initiatives lancées par la gauche au cours de la dernière décennie, de l'évolution de l'opinion publique à l'égard de l'armée et des changements survenus à l'étranger dans le domaine de la défense, l'armée suisse a été contrainte de réduire sensiblement son train de vie. Ce résultat, réjouissant en soi, a peut-être incité les gens à penser que la partie était gagnée. A tort, bien sûr. Alors, que faire maintenant pour abréger les souffrances d'une vache sacrée, certes amaigrie, mais toujours vivante ?

Claude Gamper, Genève

*Note de la rédaction : Merci à Claude Gamper de sa contribution. Nous publions volontiers les lettres de nos lectrices et lecteurs, en nous réservant le droit, comme nous l'avons fait ici, de les raccourcir au besoin.*

## ▼ Nouveautés

### **Peace is possible : Choosing our common future**

Collectif (31 auteurs), Bureau international de la paix, 2000, 151 pages (Cote 327.172 HEF) (À commander au : BIP, 41 rue de Zurich, 1201 Genève ; 25.-, institutions 35.-)

Désarmement, écologie, désobéissance civile, droit international, témoignage, éthique, formation ... Etats-Unis, Kazakhstan, Colombie, Haïti, Argentine, Tibet, Israël, Union Soviétique, Australie ... Des textes variés autour d'un seul thème : la «paix est possible», ou plus exactement : chacune et chacun peut y contribuer. Enthousiasmant.

### **Searching for Peace : The Road to TRANSCEND**

Johan Galtung and Carl G. Jacobsen, Pluto Press, 2000, 290 pages (Cote 301.632 GAL) Plus de 40 conflits récents et actuels sont analysés selon la méthode «TRANSCEND» développée par Johan Galtung depuis les années 60. Cette méthode est actuellement utilisée au sein de l'Organisation des Nations Unies pour la résolution des conflits. Les auteurs proposent des perspectives pour le 21ème siècle.

La médiation internationale est décrite comme ne pouvant pas, seule, mener à la paix. Elle se concentrerait sur les acteurs et le problème qui les sépare, délaissant les relations et les structures ; elle serait élitiste et occidentale. Cette critique (chap. 4.1) et la présentation de l'approche psychologique de la méthode TRANSCEND (chap. 3.4) peuvent titiller notre regard sur l'approche non-violente des conflits et la médiation communautaire.

### **Cultivons la paix !**

Adolfo Pérez Esquivel (propos recueillis par Philippe de Dinechin), Desclée de Brouwer, (Passerelles), 2000, 105 pages (Cote 920 PER PER)

Adolfo Pérez Esquivel raconte son engagement non-violent, sa grand-mère guarani, ses emprisonnements. C'est une tranche d'histoire de l'Amérique latine avec ses dictatures et ses mouvements de résistance. Les acteurs principaux sont les Églises et les évêques, la Foi, un lointain Gandhi,

quelques pèlerins comme Lanza Del Vasto, Jean et Hildegarde Goss Mayr.

### **Je coopère, je m'amuse : 100 jeux coopératifs**

Christine Fortin, Ed. Chenelière/McGraw-Hill, 1999, 115 pages (Cote 790 FOR)

Chaque jeu fait l'objet d'une fiche pratique. La plupart des jeux peuvent se faire avec des enfants à partir de 5 - 6 ans. Certains jeux nécessitent du matériel.

En fait, une minorité de jeux peuvent être qualifiés de «coopératifs» et certains usent de manipulation ...

### **Graines de violence (Dossier)**

Revue «Enfances & psy» Numéro 11, 2000, Ed. Erès, 158 pages (Cote 301.633 ENF)

Une présentation actuelle des connaissances et des actions en rapport avec la violence des enfants et des jeunes (en France). Les auteurs sont sociologue, psychanalystes, ethnologue, psychologues, pédiatre, anthropologue, conseillers, consultants ... Une présentation aérée et des articles courts pourvus de résumés.

*Michel Mégard*

### **Cultures de paix: portraits et perspectives. Quelques enjeux sociaux et éducatifs**

CIFEDHOP, Collection Thématique No 8, juin 2000, (Cote 370.114 CUL)

### **Droits de l'homme et citoyenneté. Des repères pour agir**

CIFEDHOP, Collection Thématique No 5, juin 1997, (Cote 370.114 DRO)

Le Centre international de formation à l'enseignement des droits de l'homme et de la paix (CIFEDHOP) a été créé par l'Association Ecole Instrument de paix (EIP à Genève). Il organise des sessions de formation et publie dans la Collection Thématique les contributions des chercheurs et chercheuses, formateurs et formatrices qui les animent.

Les textes réunis dans les deux numéros ci-dessus permettent de prendre un peu de recul face au discours de plus en plus pressant mais toujours aussi flou sur «la culture de la paix», face aussi aux manifestations

de violence auxquelles les éducateurs et éducatrices sont confronté-e-s. Il est intéressant de noter que, quel que soit le point de vue de leur auteur (historien, sociologue, pédagogue), presque tous les textes mettent en évidence l'importance de la maîtrise du langage dans l'apprentissage de la démocratie. «...trop souvent on pense que l'accès à la parole n'est pas objet de formation. Or, permettre à des gens de ne pas se battre, mais de se parler, cela se forme.» (Philippe Merieu, dans Thématique No 5, p. 117)

### **L'énigme amish. Vivre au XXIe siècle comme au XVIIe**

Jacques Légeret, Labor et Fides, 2000, 251 pages, (Cote 289.7 LEG)

Le journaliste Jacques Légeret et sa famille ont vécu dans une famille amish, ils y séjournent encore régulièrement. C'est donc de l'intérieur que le lecteur découvre une communauté du Vieil Ordre Amish de Pennsylvanie.

Dans son introduction, l'auteur dit avoir «découvert une sécurité affective depuis longtemps disparue dans nos sociétés industrialisées où la compétition règne en maître» (p.12). C'est peut-être aussi cela que le lecteur va découvrir au fil de ce témoignage: la solidarité quotidienne dans les activités communautaires, la prise en charge des faibles et des malades (les Amish n'acceptent aucun subside de l'Etat), l'encadrement des jeunes, le refus de toute violence: pas de discours théologique mais le strict respect de la parole de l'Evangile et l'obéissance à «la règle» (Ordnung). Pas non plus de diabolisation des nouvelles technologies mais une pratique qui en permet l'utilisation à condition qu'elle ne mette pas en danger l'unité de la communauté. On progresse dans l'intimité de cette société qui n'est «pas de ce monde», surpris de trouver tant de force et de cohésion accrochées à si peu de dogmes. Le talent de Jacques Légeret c'est de nous donner suffisamment de repères et de clés pour qu'on en saisisse la cohérence.

### **Prevention et résolution des conflits à l'aube du XXIe siècle**

Dossier de presse, CRI du Sud, juin 2000, 56 pages (Cote 327.172 PRE)

Les quelque vingt-cinq articles de presse (Monde diplomatique, NVA, Croissance, etc.) réunis dans ce dossier représentent une somme de réflexions sur les conflits d'après la chute du communisme («la fin de l'ordre bipolaire»), sur les limites de l'ONU en tant que garant de la sécurité internationale, sur sa réforme nécessaire, celle du Conseil de sécurité en particulier. Une partie du dossier est consacrée au rôle des organismes régionaux (OTAN, OSCE, OUA, etc), une autre aux initiatives citoyennes pour la paix (Helsinki Citizen's Assembly en ex-Yougoslavie, Communautés de paix en Colombie, par exemple).

Le Centre de Recherche et d'Information (CRI du Sud à Nantes) offre dossiers, matériel pédagogique, animations à toutes les personnes intéressées par les pays du Sud.

### Ecouter c'est l'aventure...

Rosette Poletti, dessins de Zep, La Main Tendue, 1999, 47 pages (Cote 370.114 POL)  
Ecouter c'est se taire, accepter de se remettre en question, ne pas vouloir changer l'autre, croire en lui quand il n'y croit plus... Chaque comportement proposé donne lieu à une mise en situation illustrée par Zep et son personnage Titeuf. En dernière page l'association de La Main Tendue se présente.

Destiné à des jeunes, ce petit mode d'emploi de l'écoute gagnera beaucoup à être lu, regardé, commenté en compagnie des parents et adultes concernés.



### Impossible de se taire. Des protestants suisses face au nazisme

Paul-Emile Dentan, Labor et Fides, 2000, 133 pages, (Cote 949.4 DEN)

La fermeture des frontières suisses en 1942 «souleva de vigoureuses protestations dans les milieux protestants, principalement suisses alémaniques. (...) Quelques femmes et hommes en première ligne des Eglises protestantes montèrent alors au front pour tenter de contrer les décisions restrictives du gouvernement suisse.» (Extrait de la présentation de l'éditeur)

L'auteur brosse le portrait de quelques-unes de ces figures: Karl Barth, Alfons Koechlin, Walter Lüthi, Ernst Staehlin, Paul de Saugy, Gertrud Kurz, Marcel Pache, Arthur Frey, Paul Vogt, W. A. Visser t'Hoof, Roland de Pury.

### Des creux et des bosses (Un livre d'enfant pour les parents et un livre de parent pour les enfants)

Denton Roberts, illustrations de Ayako Grace Kim, Editions ++, 2000, 24 pages, (Cote 370.114 ROB)

«On est rond pour pouvoir rouler dans la vie sans se faire de creux ni de bosses. ... Parfois on est coincé. Alors on n'est plus rond...» Le texte est à la portée des plus petits, relayé par une illustration au trait parfaitement explicite et pleine de tendresse. Dans son extrême simplicité, cette merveille de petit livre dit l'essentiel sur le mal-être, les souffrances et les conflits qu'il engendre et la façon de les gérer pour pouvoir «rouler» à nouveau. Conçu par deux spécialistes de la communication à Los Angeles, cet ouvrage peut être obtenu pour le prix de Fr. 15.- (+port) aux Editions ++, Case postale 1814, 2002 Neuchâtel.

Jeanne Golay

### ▼ Nous avons reçu

Danielle Bernard : *Réception théorique et pratique de Gandhi en Allemagne hier et aujourd'hui : Actualité de Gandhi pour l'Occident? Elements de réflexion*, chez l'auteur, 2000, 40 pages (Cote BR 1732) - Allemagne, Gusto Gräser, anarchisme, communautés.

Maria Wahlström Guyot : *L'information au service de la recherche scientifique : Les fonds spéciaux de la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds : Répertoire*, Bibl. de la Ville, 2000, 58 pages (Cote 010 WAH) - Entre autres fonds présentés : CMLK, SCI, Edmond Privat, Jules Humbert-Droz, Paul Pettavel.

FMI : *Les peuples entrent en résistance : Témoignages de Colombie, Afrique du Sud, Ile Maurice, Brésil, Corée du Sud, Algérie*, CETIM, 2000, 143 pages (Cote 327.1 FMI) - Politique économique, ATTAC.

*Gewaltfreie Friedenslösungen statt Militäreinsätze : Ueli Wildberger im Gespräch*, Heinrich Frei, 2000, 40 pages (Cote BR 1733) - «Initiatives pour la paix», intervention de l'OTAN au Kosovo, nouvelle loi militaire.

Nouer : *Réseau : Journée mondiale de la Paix 2001*, Association Village La Paix, 2000, 2x 24 pages allemand et français tête-bêche (Cote BR 1734) - Prédication, chant, prière, exercices.

Eirick Prairat : *Diveritamoci insieme : 40 giochi non competitivi per bambini dai 6 ai 12 anni ... ma non solo*, Ed. Elle di ci, 1995, 94 pages (Cote 790 PRA) - Traduction d'une brochure de NVA, une version albanaise est en préparation.

### ▼ Autres acquisitions

*Vaincre la Peur*, Revue «Itinérances» numéro 2, 1986, Ed. Albin Michel, 239 pages (Cote 301.633 VAI) - Violence, psychologie, religions.

Soeur Chân Không : *La force de l'amour, une bouddhiste dans le Viêt-Nam en guerre*, Ed. La Table Ronde, 1995, 362 pages (Cote 920 CAO CAO) - Autobiographie d'une disciple de Thich Nhat Hanh.

Pierre Ulysse Rasquier : *Parcours ou Billet pour une vie : Deuxième Tome 1946-1970*, Autoédition, 2000, 529 pages (Cote 920 RAS RAS) - Histoire du Service Civil International et de ses Équipes d'urgence.

### ▼ Archives & Dons

Merci à Armand Blaser pour ses livres et collections de coupures de presse qui nous sont parvenus via la Bibliothèque de La Chaux-de-Fonds.

M.M.

## « La violence partout - et moi ? » Un atelier de prévention de la violence

En cas de violence dans les écoles, au sein de groupes de jeunes, dans le voisinage ou sur le lieu de travail, on observe fréquemment une réaction de culpabilisation, les gens reportant la faute sur les médias, le corps enseignant ou les personnes étrangères. Ce type de réaction ne permet souvent pas d'améliorer la situation ni de trouver des solutions permettant à chacune et chacun de se sentir à l'aise dans le groupe.

Un sentiment d'impuissance peut émerger lors de confrontations avec la violence. On entend parfois : « C'est déjà trop tard, on ne peut plus rien faire, de toute façon ça ne changera jamais... ». Il est difficile de s'engager contre la violence si de tels sentiments nous dominent. Par conséquent, NCBI - National Coalition Building Institute (Suisse) a développé une méthode permettant de prendre conscience pour ensuite se donner les moyens de réagir de façon constructive face à la violence.

NCBI a réalisé approximativement 450 ateliers de prévention ou d'intervention en situation de crise, avec le corps enseignant, les étudiant-e-s, les parents d'élèves, les groupes de jeunes, les professionnel-le-s de l'Eglise etc. Ces ateliers sont interactifs, basés sur des jeux de rôle, des discussions à deux ou en groupe, à partir des situations propres aux personnes concernées.

Parmi les questions soulevées, au cours de l'atelier « La violence partout - et moi », figurent les formes de violence; notre expérience avec la violence en tant qu'agresseurs, victimes et témoins; la réflexion autour des vécus spécifiques en tant que femme ou homme; des exercices à la résolution non-violente de conflits : des jeux de rôles à partir de situations quotidiennes.

L'atelier permet de voir plus clairement le rôle de chacun dans la dynamique de la violence et de motiver les participant-e-s à changer leurs comportements par rapport à la violence. Celle-ci est considérée comme un phénomène courant de notre vie quotidienne, dont il est possible de parler et d'apprendre. L'objectif étant d'interrompre les dynamiques violentes et de soutenir les forces non-violentes au sein même du groupe.

Association reconnue d'utilité publique, NCBI(Suisse) est indépendante de tout mouvement religieux ou politique. Elle est reconnue comme spécialiste de la prévention de la violence par le département de l'éducation des cantons d'Argovie et de Zurich. Outre les programmes de prévention de la violence, NCBI a aussi réalisé des programmes qui visent à combattre les préjugés, le racisme et les conflits interculturels.

Ses programmes sont soutenus par l'Office fédéral de la santé publique, Pro Helvetia, Migros (pourcent culturel) et la campagne du Conseil de l'Europe contre le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme et l'intolérance.



"Dans les jeux de rôle, les participant-e-s s'exercent à avoir une réaction constructive face à des remarques hostiles ou violentes".  
Photo : Dieter Seeger.

*Dina Pomeranz*

*Pour plus d'informations, contacter Mme Dina Pomeranz, 45, bvd Carl-Vogt, 1205 Genève, téléphone 022 781 00 65, courrier électronique dpomeranz@hotmail.com*

► **Formations de l'Association Suisse des Formatrices et Formateurs en Communication Nonviolente (ASFCNV)**

**Séminaires d'introduction**

- Genève, les 7 et 8 avril, avec Laurence Reichler, Fr. 280.-
- Lausanne, les 15 et 16 mai, avec Anne Bourrit et Laurence Reichler, Fr. 365.-
- Aubonne, les 19 et 20 mai, avec Jean-Philippe Faure, Fr. 280.-
- Neuchâtel, les 16 et 17 juin, avec Jean-Philippe Faure, Fr. 280.-

L'ASFCNV organise également des journées d'approfondissement ainsi que des stages résidentiels.

Pour toute information : Jean-Philippe Faure au 022/733.63.64

► **A travailler en classe**

**Des apports pédagogiques diversifiés**

La Fédération Education et Développement (FED) vient de faire paraître une affiche format mondial présentant des apports pédagogiques imaginés par différents organismes : jeux, animations, spectacles, dossiers didactiques, vidéos, etc.

A commander directement auprès de la FED au 021/612.00.81

**Cultivons la paix**

A l'occasion de l'année internationale de la culture de la paix, la FED a coordonné deux magnifiques affiches pour construire la paix. Un dossier pédagogique accompagne chacune des affiches. De très bonnes des pistes d'exploitation y sont proposées.

Ce matériel peut être commandé directement auprès de la FED ou auprès du secrétariat du CMLK.



► **Université de paix**

**Le jeu du labyrinthe**

Jeu de table de croissance personnelle pour nous permettre tout en jouant de cheminer intérieurement et de clarifier notre vécu.

Tiré du programme « Pour une gestion positive des conflits »

Renseignements :

Université de paix - Namur, Belgique

Tél. : 0032-81/22.61.02

► **Se former à des missions civiles de paix**

**Session de formation d'une durée de 25 jours, de mai à août**

Intervention civile de paix (ICP) vous propose une formation à la régulation non-violente des conflits pour la solidarité internationale. Cette formation a été confiée à l'IFMAN (Institut de formation du MAN). L'objectif est de se baser sur l'analyse de cas et sur des mises en situation qui permettent de préparer le/la volontaire à la gestion des conflits dans l'urgence comme dans la durée. Des intervenants extérieurs apportent également des informations de terrain précieuses.

Information : Secrétariat national du MAN, Paris, 0033-1/45.44.48.25

► **L'Arche de St-Antoine**

**Faire face à l'agression**

Se préparer à garder son équilibre et à aider l'autre à contrôler son agressivité lorsque l'on est en situation d'affrontement.

Avec Michel Nodet

Du 6 au 8 avril

Pédagogie FF : 500.-

Pension complète : FF 380.-

**Créativité et expression de soi**

Modeler l'argile pour rentrer en contact avec ses difficultés. Exprimer ce qui donne sens à sa vie par la sculpture d'une pièce de bois.

Avec Christian Maillet, du 5 au 8 avril

Pédagogie : FF 750.-

Pension complète FF 560.-

**Libérer sa voix ... être chanté**

Chanter c'est entrer dans une nouvelle dimension, exprimer les émotions bloquées

pour frayer un chemin au son du chant qui va ouvrir les gorges. Aucune connaissance musicale et vocale n'est nécessaire pour ce stage.

Avec Marianne Sébastien, du 18 au 20 mai

Pédagogie : FF 950.-

Pension complète : FF 380.-

**Faites vos contes**

C'est l'occasion rêvée de conter sur vous, votre famille, votre histoire, votre passé, votre présent, votre avenir ! Se libérer par le conte et gagner confiance.

Avec Abraham Cohen Solal

Du 2 au 4 juin

Pédagogie : FF 550.-

pension complète : FF 380.-



Arche de Saint-Antoine, France

► **Pour les jeunes**

**Formation en matière de droits de l'homme**

Le CODAP, Centre de conseils et d'appui pour les jeunes en matière de droits de l'homme, organise son quatorzième cours formation de base à l'action en faveur des droits de l'homme. Ce cours est destiné à des jeunes âgés de 15 à 25 ans qui sont actifs dans la défense des droits de l'homme.

Du 15 au 21 avril 2001 à Genève

Information : 022/735.93.94

codap@codap.org - www.codap.org

